

FLIGHT NEWS RECORDER #109

Flight News Recorder, l'essentiel de l'actu de l'industrie aéronautique en 10 minutes.

Cliquez sur un article pour voir le document en meilleure qualité.

COMPAGNIES AERIENNES

Emploi : Air France recrute de nouveau des pilotes cadets

La compagnie aérienne Air France a lancé une nouvelle campagne de recrutement de 80 pilotes cadets, offrant une formation complète et totalement financée par elle, accessible sans expérience de pilotage. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 juillet 2023 pour la nouvelle campagne de la compagnie nationale française. Toutes les informations se trouvent sur :

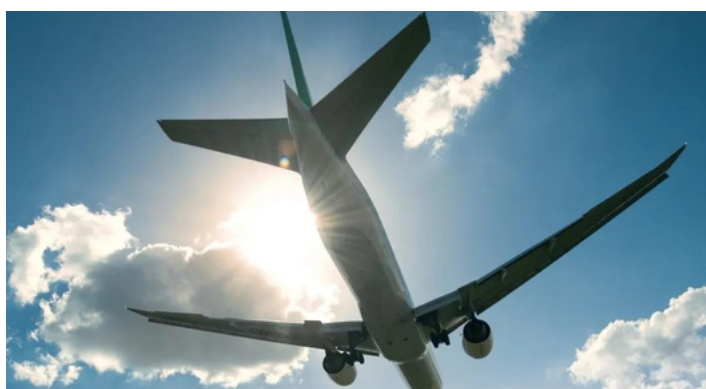
[PILOTE DE LIGNE \(AIRFRANCE.COM\)](https://www.airfrance.com/fr/emploi)

[PLUS DE DÉTAILS ICI → HTTPS://BIT.LY/3153YFJ](https://bit.ly/3153YFJ)



L'analyse de l'APNA:

« La filière cadets d'Air France fait l'objet d'un accord syndical prévoyant le recrutement de la moitié des pilotes en filières longues (ENAC + Cadets) jusqu'à 200 embauches annuelles. Sachant que l'Enac forme environ 20 EPL par an, Air France formera donc 80 cadets par an tant qu'elle embauchera plus de 200 pilotes par an. Les élèves pilotes n'ayant pas encore obtenu la MCC peuvent passer la sélection cadet avec l'avantage d'un recrutement rapide à l'issue de leur MCC alors qu'Air France donne la priorité aux pilotes expérimentés sur les Low Timers pour ses « recrutements Pro ».



L'analyse de l'APNA:

« Le retour à la normale prévu en 2024 se confirme donc malgré des coûts carburants qui se sont envolés notamment en raison du découplage du prix du kérozène avec le prix du baril de pétrole. A cela s'ajoutent, les taxes en augmentation, l'ajout de SAF coutant encore 8 fois le prix du kérozène, les difficultés d'alimentation de la chaîne de production et des pièces détachées pour la maintenance des avions. Le prix des billets d'avions qui a cru déjà de 20% n'a visiblement pas fait renoncer les passagers.

COMPAGNIES AERIENNES

Les compagnies aériennes plus compétitives que prévu selon l'IATA

Selon IATA, 4,35 milliards de passagers devraient prendre l'avion en 2023, à comparer aux 4,54 milliards de 2019 pour 34,4 millions de vols en 2023 au lieu des 38,8 millions de vols de 2019. Le chiffre d'affaires mondial des compagnies aériennes sera de 803 milliards de dollars en 2023, la facture carburant de 215 milliards pour un bénéfice de 10 milliards, soit une rentabilité de 1.2% !

[LIEN DE L'ARTICLE → HTTPS://BIT.LY/43COCEQ](https://bit.ly/43COCEQ)

AVIATION

L'Etat facture 2,45 milliards € pour des services non rendus

Selon le SCARA, syndicat minoritaire concurrent de la FNAM, la DGAC va facturer aux compagnies aériennes 700 millions au titre de la sûreté en aéroport et 1,75 milliard € au titre de la circulation aérienne pour des services qui n'ont pas été rendus pendant la période Covid. Ces coûts « ont été supportés par l'État en partie parce que les fonctionnaires concernés n'ont pas pu être mis au chômage partiel, et que l'État refuse de contribuer à hauteur de ce qu'aurait été sa contribution si ses salariés ressortaient des règles du privé. »

[LIEN DE L'ARTICLE → HTTPS://BIT.LY/3A7J56D](https://bit.ly/3A7J56D)



L'analyse de l'APNA:

« Les différents rapports Abraham, Le Roux et Sénatorial de 2013 à 2017 démontrant l'empilement des taxes et redevances indues auxquels le transport aérien est assujéti, restent d'actualité. Ainsi, à la taxe mondiale de solidarité (dite taxe Chirac) financée à 60% par le transport aérien français, s'ajoute aujourd'hui le financement des 120 milliards d'investissement d'une SNCF aux 23 milliards de déficit comptable et de retraite ; sachant que ce même transport aérien se doit de financer les 420 millions de budget de son autorité de tutelle (DGAC) alors qu'il paie déjà ses impôts censés la financer.

CONSTRUCTEURS

« La demande d'avions continuera de dépasser l'offre pendant cinq ou six ans » prévient le patron de Boeing

Selon le PDG de Boeing, la combinaison des 2 crises, sanitaires et du B737 Max, auraient pu mettre Boeing en faillite. Boeing est globalement sorti d'affaire mais, à l'instar des autres constructeurs d'avions, il doit gérer la crise de croissance. D'un mois à l'autre, les livraisons d'avions varient significativement ce qui est le symptôme d'une chaîne d'approvisionnement sous contraintes. La demande d'avions continuera de dépasser l'offre pendant probablement cinq ou six ans, compte tenu de la robustesse du marché.

[LIEN VERS L'ARTICLE → HTTPS://BIT.LY/3A7LMYH](https://bit.ly/3A7LMYH)



L'analyse de l'APNA:

« Boeing n'a pas encore fini de gérer la crise du B737 Max, puisqu'elle a encore sur le parking environ 200 B737 Max sortis des chaînes en 2020/21 qui doivent être rétrofités avant livraison. La part de marché d'Airbus sur les monocouloirs est de plus de 60%, mais les dernières commandes géantes indiennes et saoudiennes, donnant la préférence notamment au B787, rééquilibrent en valeur le partage du marché.

CONTRÔLE AERIEN

Un projet de loi sort du Sénat

Plus dommageable encore, chaque jour de grève en France a un impact sur le trafic aérien européen beaucoup plus fort que pour les autres pays européens, puisqu'il est évalué à 35 000 minutes par jour de grève contre, par exemple, 1 800 en Grèce.



Les Sénateurs français ont adopté (250 pour/ 92 contre) une proposition de loi « relative à la prévisibilité de l'organisation des services de la navigation aérienne en cas de mouvement social et à l'adéquation entre l'ampleur de la grève et la réduction du trafic » qui crée une obligation de déclaration individuelle de participation au mouvement social à midi l'avant-veille d'une journée de grève, afin de permettre qu'un mouvement de grève des contrôleurs aériens se traduise par une réduction du trafic proportionnée à l'ampleur de la grève.

L'analyse de l'APNA:

« Si adoptée par l'Assemblée Nationale, l'extension de la loi Diard dans le code de la fonction publique permettra de sortir les contrôleurs aériens d'une situation dérogatoire du droit commun qui leur permet de ne pas avoir à faire grève une fois que leur préavis est sorti, la pas la DGAC annule préventivement les programmes de vols. Ceci explique que 96% des retards liés aux grèves du contrôle aérien en Europe est dû aux contrôleurs aériens français qui représentent moins de 20% des effectifs européens.

[PLUS DE DÉTAILS ICI → HTTPS://BIT.LY/3MHXB6S](https://bit.ly/3MHXB6S)